

MARSEILLE ROUGE ET NOIR EN 1870-71...

La première Commune de Marseille et la réaction

Au début de novembre 1870, le «*limogeage*» de l'administration Esquiros et l'arrivée du préfet Gent à Marseille, avaient donné lieu à une série d'incidents, ou, plus exactement, s'étaient produits au milieu d'une série d'incidents. Ainsi, tandis que l'ancien *Conseil municipal* était dissout, le drapeau rouge flottait sur les édifices publics et la population marseillaise proclamait sa *Commune révolutionnaire*, suivant l'exemple donné peu de temps auparavant par Lyon, sous l'impulsion de Bakounine. Mais cette première *Commune révolutionnaire* de Marseille, que présidait Carcassonne, ne fut qu'éphémère.

Le Gouvernement de la défaite nationale cherche des responsables

Les événements continuèrent à se précipiter; 12 novembre, mobilisation générale; 15 novembre, convocation des deux premières légions de la garde nationale de Marseille; 25 novembre, création des camps de mobilisés, - faisant suite à la fameuse dépêche de Gambetta du 19 novembre: «*Il n'y a point eu de déroute de l'armée de la Loire*»); - 1^{er} décembre, enfin nouvelle dépêche de Gambetta: «*Une victoire remportée sous les murs de Paris pendant les journées des 28, 29, 30 novembre*» (!!!). Dès le 6 décembre, le préfet Gent devait reconnaître la trahison du général d'Aurelles de Paladines (depuis considéré comme un héros par les fabricants d'histoire et dont le nom a été donné à l'une des casernes de Marseille, sur la Corniche) et la retraite honteuse de l'armée de la Loire, qui «*s'est retirée devant l'ennemi, sans être entamée, sans être attaquée même*».

Le Gouvernement «*de la Défaite Nationale*» doit chercher une diversion, et, pour tenter de justifier sa répression, accuse Esquiros et Cluseret, alors à Marseille, d'avoir tenté de s'emparer, le 22 décembre, de la Préfecture, de l'Hôtel de Ville et des canons de la garde mobile. Rien n'était plus faux, mais cela permettait de faire occuper la ville par les mobiles d'Avignon. Le 25 décembre, dissolution du *Conseil général* et du *Conseil d'arrondissement*, remplacés par des commissions nommées par le préfet.

L'armistice est signé le 28 janvier 1871. Les élections ont lieu le 8 février. Cependant qu'on tente d'amuser le peuple avec cette campagne électorale qui aboutit, à Marseille à l'élection de Camille Pelletan. Gambetta, Thiers, Trochu, Grévy, Périer, Lanfrey, Charette, Esquiros, Ledru-Rollin et Amat, - le Gouvernement de la Défaite nationale et l'Assemblée «*d'un jour de malheurs*» signent la paix dictée par Bismarck.

Marseille cependant est en pleine agitation. On supporte mal l'altitude réactionnaire du gouvernement, les allures dictatoriales des militaires de carrière qui n'ont pas su faire leur métier, et veulent tout régenter. Les grèves succèdent aux grèves: chauffeurs de la marine, balayeurs municipaux, charretiers, d'autres encore. Gent ne suffit plus à organiser la répression. M. Thiers nomme le contre-amiral Cosnier préfet des Bouches-du-Rhône et c'est le nouveau promu qui, arrivant à Marseille, annonce lui-même à son prédécesseur, Gent, que celui-ci est révoqué.

Dès lors, l'insurrection est latente. L'annonce de la proclamation de la Commune à Paris ne fera que précipiter les choses.

Manifestation pour Versailles, insurrection pour Paris

Le 22 mars, à l'Eldorado, une réunion de l'*Alliance républicaine* a lieu et Crémieux y fait le procès de Versailles «*qui a levé sa béquille contre ce qu'il appelle l'insurrection de Paris, mais elle s'est brisée dans ses mains*» et la Commune est sortie victorieuse de l'épreuve.

L'amiral-préfet réplique en ordonnant, pour le 23 au matin, une manifestation de loyalisme de la garde

nationale envers le gouvernement de Versailles. La manifestation a bien lieu, mais anciens gardes républicains, garibaldiens, francs-tireurs s'y rendent également pour protester, tandis que les bataillons d'Endoume et de la Belle-de-Mai accourent aux cris de «*Vive Paris!*».

Le Conseil municipal, dont l'attitude n'avait cessé d'être oscillante, croit prudent de désavouer le préfet, à qui le *Club républicain de la garde nationale* envoie une délégation pour lui demander de publier les dépêches de Paris.

Pendant ce temps, les manifestants prennent d'assaut la Préfecture. L'amiral-préfet donne sa démission, et le général commandant la subdivision en fait autant. Le Maire ne sait quel parti prendre. Il n'y a plus à Marseille d'autorités constituées. Le peuple proclame alors sa libre Commune, tandis que parvient on ne sait comment la nouvelle que Lyon a également proclamé la Commune. Le drapeau de Versailles est arraché. On discute quelque peu pour savoir s'il sera remplacé par un drapeau rouge ou un drapeau noir. Finalement, on se met d'accord pour hisser un drapeau rouge cravaté de noir.

La Deuxième Commune s'instaure victorieusement

Une commission est désignée pour administrer la ville. Elle comprend Gaston Crémieux, Étienne père et Job pour le *Club républicain du Midi*; Berthelet, Émile Bouchet et Cartoux pour le *Club républicain de la Garde nationale*; Desseroy, Sidore et Bosc, pour le *Conseil municipal*; Maviel, Allerini et Guillard, désignés directement par les manifestants. Mais, dès le 27, le *Conseil municipal*, toujours hésitant, retire ses délégués et la *Garde nationale* imite ce geste. La *Commission*, réduite à six membres, reste en fonction et prononce, peu après, la dissolution de ce *Conseil municipal* qui ne représente plus rien.

Le général Espivent de Villesboissel sonne le ralliement des troupes qui lui sont fidèles: quelques soldats de carrière, étrangers à la ville, auxquels se joindront des marins et des troupes de renfort venues de l'extérieur. Puis, rééditant le geste de Thiers, il quitte la ville pour se réfugier à Aubagne. La population marseillaise, comprenant la nécessité d'avoir des armes va prendre canons et fusils à l'atelier de réparation de Menpenti et au magasin d'armes de la gare.

L'ordre populaire était établi dans la ville. Il fallait immédiatement remettre en état de fonctionner les services publics essentiels. C'est ce que fit la Commission. Il fallait ensuite permettre une vie économique normale et, dès le 3 avril, la Commission décidait: première mesure démocratique et sociale, une remise générale des loyers, - plus ou moins importante suivant leur chiffre et ne s'appliquant d'ailleurs pas aux loyers d'habitation dépassant 1.000 francs par an.

«Nous sommes sortis comme des couillons, nous rentrerons couverts de sang»

Or Espivent s'organisait à Aubagne. Lorsque, peu après, la Commission lui offrit sa reddition pure et simple pour empêcher l'effusion du sang, le général Espivent de Villesboissel refusera, en déclarant aux siens: «*Nous sommes sortis de Marseille comme des couillons (sic), nous voulons y rentrer par un coup d'éclat*».

Le 4 avril, à 5 heures du matin, les marins du *Couronne* et du *Renard* prennent position sur la Cannebière et aux abords de la Bourse; la ligne occupe Castellane et le Prado, l'artillerie, la rue d'Aix. Rue de Rome, les femmes demandent aux soldats de fraterniser et crient: «*Vive Paris!*». A partir de 9 heures, la fusillade est intense. A 13 heures, Espivent donna aux canons de Notre-Dame de la Garde l'ordre de tirer sur la Préfecture. Il sait bien que c'est là que sont les otages, notamment l'amiral-préfet et le général commandant la subdivision. Il sait que ceux-ci ont toujours été bien traités. Mais il veut pouvoir affirmer que les «*communeux*» les ont tués. Peine perdue, puisque les otages seront tous retrouvés vivants et affirmeront plus tard, lors des procès, n'avoir jamais subi de sévices.

Les victimes sont nombreuses. L'artillerie tire mal. Un boulet destiné à la Préfecture tombe... près du Palais de Justice, quatre autres, place du Palais, d'autres encore rue Armény et rue de la Paix.

La tuerie dans les rues, bombardement de la Préfecture

Dans le centre de la ville, des barricades se dressent. On se bat partout. Le nombre des morts et des blessés ne cesse de croître. La situation devient de plus en plus désespérée.

A la Préfecture, la Commission fait hisser le drapeau blanc. Espivent répond en mettant en batterie les canons du *Couronne* et du *Magnanime* qu'il fait amener aux abords de la Préfecture...

Dans la soirée, les troupes d'Espivent étaient partout maîtresses de la situation. Bientôt, la presse publiait une première liste de 79 morts, mais combien incomplète, ne comprenant que les personnes transportées à l'hôpital ou dans les ambulances.

Près d'un millier d'arrestations furent opérées, sans compter les exécutions sommaires, dont le nombre est incontrôlable.

Seuls, dix-sept communalistes passèrent en conseil de guerre. Les débats, qui durèrent du 12 au 28 juin, se terminèrent par la condamnation à mort de Gaston Crémieux, Étienne père et Pélissier, qui était le général de la *Commune de Marseille*. Pendant cinq mois, on fit cruellement attendre la décision de grâce. Elle n'arriva que pour Pélissier et Étienne, dont la peine fut commuée en celle des travaux forcés.

Exécution et mort héroïque de Gaston Crémieux

Le 30 décembre, à une heure et demie du matin, on vint chercher Crémieux pour le mener au fort Saint-Nicolas. Il devait être fusillé à 7 heures. Crémieux, qui travaillait alors à une *«Histoire de Robespierre»*, ne dit que ces mots: *«C'est trois jours trop tôt, car mon ouvrage ne sera pas terminé»*.

Puis il écrivit quelques lettres, notamment pour sa femme, alors âgée de vingt-deux ans, et mère de trois jeunes enfants. Et, quelques instants après, face au peloton d'exécution, il dit calmement: *«Je vous en prie, de grâce, de viser au cœur. Mon corps sera certainement réclamé par ma famille et je ne tiens pas à être défiguré. N'ayez pas peur, je serai brave; visez juste. Je vous montrerai ma poitrine et je donnerai le signal»*.

Un journal local de l'époque, et qui, par conséquent, ne saurait être suspecté de sympathie envers la Commune, termine ainsi la relation de cette mort: *«Cette exécution a lieu par un temps humide et froid. La plus profonde tristesse a présidé à cette scène lugubre, dans laquelle un homme possédant de hautes capacités, jeune encore, - Crémieux n'avait que trente-trois ans, - est mort courageusement»*.

La Commune de Marseille a duré trop peu pour qu'on puisse comparer son oeuvre à celle de la Commune de Paris. Mais l'enthousiasme et l'idéal étaient les mêmes. L'exemple reste et demeure un gage de succès futur du communalisme des *Communes libres*.

Henri JULLIEN.
